

L'Agence des coopératives d'habitation

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL

Réunion du 23 octobre 2009

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DE GESTION

Le Conseil a reçu le rapport de gestion écrit de la directrice générale pour la période allant du 9 mai au 9 octobre 2009, ainsi que des copies des rapports du troisième trimestre de 2009 destinés à la SCHL et portant sur le rendement de l'Agence et de ses coopératives d'habitation clientes, accompagnés d'une lettre et d'un rapport interne concernant notre respect des normes de service à la clientèle au cours du trimestre.

Le Conseil a pris en considération et a approuvé sur recommandation de la gestion, plusieurs changements mineurs apportés au modèle d'évaluation des risques de l'Agence, incluant une hausse de deux à six pour les combinaisons d'indicateurs clés qui produisent une cote de risque faible.

Sur la recommandation de la directrice générale, le Conseil a consenti à continuer à utiliser les quatre domaines spécifiquement visés en 2010. Des discussions ont été menées, mais la prise d'une décision relative aux indicateurs clés de rendement de 2010 a été reportée à la prochaine réunion.

FINANCES

Sur la recommandation du Comité des finances et de la vérification, le Conseil :

- a approuvé les états financiers pour la période de huit mois se terminant le 31 août 2009;
- a approuvé les changements mineurs apportés à la Politique sur l'approvisionnement de l'Agence;
- a approuvé le plan de vérification de 2009 et la proposition relative aux frais du vérificateur;
- a adopté un budget préliminaire pour 2010 qui suppose qu'aucun nouveau service ne sera offert dans l'année;
- a approuvé l'ébauche de la proposition relative aux frais du vérificateur pour le premier renouvellement de l'entente de service de l'Agence avec la SCHL, avec l'ajout d'un agent de la durabilité à temps plein; et a autorisé la directrice générale à finaliser et à soumettre la proposition sans consultation supplémentaire auprès du Conseil.

GOUVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil a approuvé les révisions apportées aux politiques d'indemnisation et de dépenses des administrateurs et aux politiques en matière de ressources humaines, a approuvé les changements à la description de poste du directeur général et a adopté une nouvelle politique en matière de durabilité. L'examen triennal de la politique en matière de pouvoir de signature n'a entraîné aucune révision.

Le Conseil a approuvé un outil de sondage pour l'évaluation du rendement annuel du Conseil qui sera mené au début de l'année 2010 avec la participation de la directrice générale. Le Conseil a également approuvé le plan du vérificateur de la conformité pour la vérification de 2009 ainsi que les frais proposés.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil a approuvé des ajustements aux échelons de rémunération des administrateurs par rapport au marché, a relevé qu'aucun changement aux avantages sociaux des employés n'a été proposé pour l'année à venir et a approuvé une hausse générale de 0,5 % du salaire minimum et maximum à partir du 1^{er} janvier 2010.